

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR) POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS SPÉCIALISÉS DANS L'ÉLABORATION DES MODULES DE FORMATION EN ENTREPRENEURIAT

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La démographie au Burundi ne cesse de croître, ce qui impacte significativement sur l'augmentation et le développement du secteur informel, par conséquent domine l'emploi. Selon les besoins actuels du marché, on remarque que les offres de formations au Burundi ne répondent pas aux normes de qualité et le secteur public manque de mécanismes pour soutenir l'intégration des jeunes et l'esprit entrepreneurial, laissant cette responsabilité aux centres de formation dont les ressources sont limitées. Soulignons que ces centres de formation mettent l'accent sur l'enseignement, la formation technique et professionnel qui par ailleurs sont mis en évidence par les Centres d'Enseignement des Métiers (CEMs) et les Centres de Formation Professionnels (CFP).

C'est dans ce sens que l'action UMWUGA-AKAZI, financé par l'Union européenne développée par SPARK en collaboration avec CREOP-Jeunes, vise à amplifier l'efficacité du système de formation professionnelle du Burundi, en améliorant l'intégration des jeunes lauréats sur le marché du travail et en facilitant la création d'entreprises et d'emplois dans les provinces de Bujumbura Mairie, Rumonge et Bururi.

L'action proposée s'aligne directement non seulement sur l'objectif spécifique (OS) visant à améliorer l'insertion des jeunes lauréats, la création d'entreprise et le renforcement des capacités des cellules d'insertion, mais également sur les stratégies et politiques nationales du Burundi, en particulier celles qui mettent l'accent sur la formation professionnelle et technique.

Dans un contexte économique marqué par des mutations rapides et une montée constante du chômage des jeunes, l'entrepreneuriat apparaît comme une solution durable à l'insertion professionnelle. Face à l'inadéquation entre les formations classiques et les besoins du marché du travail, les systèmes éducatifs sont appelés à s'adapter pour mieux former les apprenants à devenir des acteurs économiques autonomes, créateurs d'emplois et d'innovation.

C'est dans cette dynamique que CREOP-JEUNES, souhaite recruter une maison de consultance **hautement qualifiés** afin de concevoir des modules de formation en entrepreneuriat adaptés, contextualisés et intégrés aux programmes éducatifs officiels.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA MISSION

Développer des **modules pédagogiques complets, progressifs et contextualisés** en entrepreneuriat, à intégrer dans les curricula officiels de l'enseignement technique, professionnel et secondaire général, avec une attention particulière sur l'apprentissage



pratique, la créativité, la gestion de projet, et le développement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes en formation.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Réaliser une **analyse documentaire** des curricula existants, des besoins du marché et des politiques éducatives nationales ;
- Concevoir des modules modulaires et structurés de formation en entrepreneuriat (théoriques et pratiques), adaptés à l'enseignement techniques et la formation professionnelle
- Définir les **méthodes pédagogiques actives** et les outils didactiques pour chaque module.
- Élaborer des **guides d'utilisation des modules** à l'usage des enseignants/formateurs.
- Collaborer étroitement avec le **service des Curricula du Ministère de l'Éducation** pour assurer l'alignement avec les orientations stratégiques du pays.

4. RÉSULTATS ATTENDUS

À la fin de la mission, les résultats suivants sont attendus :

1. Un rapport de cadrage incluant l'analyse des besoins, la structure des modules à élaborer et la méthodologie adoptée ;
2. Des modules de formation en entrepreneuriat rédigés et validés, incluant :
 - Objectifs d'apprentissage clairs ;
 - Contenus organisés par unités et séquences ;
 - Activités pédagogiques innovantes ;
 - Outils d'évaluation formative et sommative ;
 - Travaux pratiques et études de cas contextualisés ;
3. Un guide pédagogique destiné aux enseignants pour chaque module élaboré.
4. Une validation technique des modules par le service des Curricula du ministère.

5. DURÉE ET LIEU DE LA MISSION

- **Durée totale estimée** : 45 jours ouvrables, répartis comme suit :
 - 5 jours pour l'analyse documentaire et le cadrage
 - 30 jours pour l'élaboration des modules
 - 5 jours pour les ajustements et la consolidation
 - 5 jours pour les ateliers de validation avec le Ministère
- **Lieu** : Bujumbura

6. PROFIL DE LA MAISON DE CONSULTANCE RECHERCHÉE

La présente consultation est ouverte aux maisons de consultance (cabinets ou bureaux d'études) disposant d'une équipe pluridisciplinaire et complémentaire. La structure devra



démontrer les qualifications et expériences suivantes à travers son personnel permanent ou ses consultants alignés :

a) Qualifications des personnes alignées

La maison de consultance doit mobiliser des experts titulaires d'un Master ou d'un Doctorat en éducation, pédagogie, entrepreneuriat, économie ou disciplines connexes.

b) Expériences professionnelles exigées

La maison de consultance devra justifier de :

- Minimum 5 ans d'expérience dans l'élaboration de curricula ou de modules de formation technique et professionnelle.
- Une expertise avérée en développement de contenus de formation en entrepreneuriat.
- Une expérience significative de collaboration avec les ministères, les institutions publiques et les partenaires au développement dans la réforme des programmes éducatifs.
- Solides compétences en coordination, communication interpersonnelle et travail collaboratif avec les parties prenantes.
- Avoir des références de missions similaires menées au Burundi ou dans la région.
- Capacité logistique et organisationnelle pour conduire la mission dans les délais impartis.

7. LIVRABLES ATTENDUS

1. Rapport de démarrage et plan de travail détaillé
2. Modules de formation en entrepreneuriat (niveau secondaire général, technique et professionnel)
3. Guides d'accompagnement pour les enseignants
4. Fiches pédagogiques (objectifs, activités, évaluations)
5. Rapport final incluant les commentaires issus des ateliers de validation

8. MODALITÉS DE SUIVI ET DE VALIDATION

Les consultants travailleront sous la supervision conjointe de :

- La Coordination du Projet ;
- Le Service en charge des Curricula au Ministère de l'Éducation

Des sessions de relecture et d'enrichissement avec les experts du Ministère seront organisées. La validation finale sera faite en atelier technique.

9. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comprendre :



- Une lettre de motivation adressée à la direction Exécutive de CREOP-Jeunes ;
- CV détaillé des consultants alignés avec au moins 3 références vérifiables ;
- Une offre technique comprenant la compréhension de la mission, la méthodologie proposée, une liste des modules proposées ainsi que le chronogramme indicatif ;
- Une offre financière détaillée (honoraires par jour, nombre de jours estimés, frais annexes) ;
- NIF
- Une attestation de Non redevabilité valide, délivrée par l'OBR

10. DÉLAI ET MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers devront être envoyés **au plus tard le 9 Aout 2025 à 17h00** à l'adresse mail : recrutement@creop-jeune.org et en copie : info@creop-jeunes.org en un seul document (de format PDF) portant l'objet : **Soumission d'une Offre pour la conception des modules de formation en entrepreneuriat.**

11. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

- **Respect des délais** : Tout retard injustifié pourra faire l'objet de sanctions contractuelles.
- **Clause de confidentialité** : Toute information partagée dans le cadre de cette mission est strictement confidentielle.
- **Adhésion la politique contre l'exploitation et abus sexuels** : Les candidats sélectionnés signera un code de conduite sur la PEAS

Fait à Bujumbura le 29 Juillet 2025

CREOP-Jeunes